



**PROCÈS-VERBAL DE LA 585^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 23 mai 2019 à 12 h au Salon bleu de l'UQTR
(PV-CX585-23-05-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Marc André Bernier, secrétaire

Absences :

M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail (absence motivée)
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Invité.es :

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX585-23-05-2019-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
 1. CX584 – 9 mai 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. Correspondance depuis le 9 mai 2019
6. Rapport des officiers
7. Retour sur la rencontre avec l'AGE UQTR
8. Rencontre avec les directeurs du SRH et du SRT de l'UQTR
 1. Moratoire sur les honoraires versés à des professeurs
 2. Lettre d'entente – Doyen de la recherche et de la création
 3. Lettre d'entente – Ouverture de postes de professeurs réguliers
9. L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
10. Journée bilan et Plan d'action
11. Affaires nouvelles
12. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
13. Date de la prochaine rencontre : 6 juin 2019
14. Clôture de la réunion

CX585-23-05-2019-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'assure que tout un chacun a passé une bonne semaine.

CX585-23-05-2019-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX585-23-05-2019-03 Lecture et adoption du procès-verbal**1. CX584 – 9 mai 2019**

L'adoption du procès-verbal de la 584^e réunion est reportée à la prochaine réunion.

CX585-23-05-2019-04 Affaires découlant

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX585-23-05-2019-05 Correspondance et information**1. Correspondance depuis le 9 mai 2019**

Le secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 9 mai dernier. Il précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

CX585-23-05-2019-06 Rapport des officiers et des délégations**Président**

- Le président informe qu'il a rencontré des professeures du département des sciences infirmières au sujet des laboratoires et des professionnelles qui ont quitté leur emploi. Le baccalauréat initial pourrait ne pas démarrer à la session d'automne.
- Le président souligne qu'il discutera sous peu avec le directeur du Service des relations de travail et le doyen de la gestion académique des affaires professorales pour discuter de la situation des cours en ligne.
- Le président informe ses collègues sur la situation du programme de psychoéducation à Québec. Le bail du local où se dispensent les cours arrivera à échéance et deux choix s'offrent au département : renouveler le bail alors que le bâtiment abritant les professeurs est en rénovation ou quitter ledit bâtiment. Il précise aussi que l'Université Laval est à développer son propre programme, ce qui pourrait mettre en péril l'avenir du programme de l'UQTR à Québec. Les professeurs concernés sont à étudier divers scénarios.

VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS a participé, avec les procureurs, la conseillère aux relations de travail, le président et la vice-présidente aux relations de travail, à une rencontre servant à recueillir le témoignage d'un professeur dans le dossier du grief portant sur les conséquences du lock-out. Il informe que d'autres rencontres auront lieu durant le mois de juin.
- Le VPAS a débuté l'intégration de la nouvelle VPRT. Une transition plus formelle aura lieu en juin.

- Le VPAS informe ses collègues qu'il a tenu une conférence téléphonique avec la protectrice de l'UQTR, M^e Geneviève Hardy, au sujet d'une plainte déposée par un professeur envers un cadre de l'UQTR.
- Le VPAS signale qu'il a signé son premier règlement de grief.

VPAU

- Le VPAU mentionne qu'il a animé la rencontre préparatoire au conseil d'administration de l'UQTR le 13 mai dernier. Parmi les sujets traités, le rapport sur la couverture médiatique 2018, les frais institutionnels obligatoires des étudiants, la politique de répartition des postes de professeurs pour 2020-2021, la distribution du Fonds institutionnel de recherche 2019-2020 et la reddition de compte du campus de Drummondville.
- Le VPAU informe qu'une rencontre préparatoire à la commission des études se tiendra le mardi 28 mai prochain.

VPSC

- La VPSC annonce que le comité des services à la collectivité (CSC) a demandé à l'ensemble des professeurs de compléter un sondage sur leurs appréciations des activités offertes par le Syndicat. Une analyse permettra d'apporter des éléments pour le prochain plan d'action du Syndicat.
- La VPSC informe que cinq élèves provenant d'écoles secondaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec recevront une bourse du Syndicat. Le professeur Michel Cyr, membre du CSC, et la VPSC se déplaceront à deux reprises chacun pour remettre une bourse.
- La Bourse commémorative Pierre-Sicard a été remise le 22 mai en présence du récipiendaire, Nicolas Sicard, fils du professeur Sicard et étudiant au Département de génie électrique et génie informatique, Mme Janice Sicard, le directeur du département, le professeur Daniel Massicotte, le président et la VPSC.

Secrétaire

- Le secrétaire n'a rien de particulier à signaler.

CX585-23-05-2019-07 Retour sur la rencontre avec l'AGE UQTR

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires à résumer la rencontre avec l'AGE UQTR.

L'association étudiante a présenté ses différents dossiers sur lesquelles elle travaillera cette année, dont un projet d'agrandissement de sa halte-garderie et de l'organisation d'une activité lors de la journée sur le climat le 27 septembre.

À ce sujet, le recteur se serait montré ouvert à ce que la communauté universitaire se mobilise lors de cette journée. Le président précise que si rien n'est fait en ce sens, l'AGE UQTR et le Syndicat pourraient organiser ensemble un événement. Il faudrait approcher les autres syndicats pour connaître leur intérêt à participer à cette journée.

L'AGE UQTR a aussi demandé à ce que son service alimentaire soit publicisé. À cet effet, une invitation pourra lui être faite pour présenter ledit service lors d'une réunion du conseil syndical cet automne.

Au sujet du recours collectif qu'elle a entrepris envers l'UQTR à la suite du lock-out en 2018, elle est à analyser les données recueillies et à évaluer les retombées.

Pour terminer, elle a abordé le sujet des formations obligatoires en lien avec la Politique contre les violences à caractère sexuel. Elle est plutôt inquiète du flou entourant cette obligation.

CX585-23-05-2019-08 Rencontre avec les directeurs du SRH et du SRT de l'UQTR

1. Moratoire sur les honoraires versés à des professeurs

Le président présente la position de l'UQTR sur ce sujet à la suite des discussions avec le Syndicat. Le CRU a décidé de lever le moratoire sur les honoraires versés à des professeurs. Les dossiers en cours seront donc traités en fonction des pratiques qui avaient cours avant le moratoire. Cette façon de faire durera jusqu'à ce que l'UQTR et le Syndicat conviennent d'un encadrement à appliquer.

2. Lettre d'entente – Doyen de la recherche et de la création

Le président informe que l'Université demande de considérer la possibilité de signer une lettre d'entente relative à la création d'un poste de professeur régulier pour M. Jean-François Millaire, nouveau doyen de la recherche et de la création, pour lui assurer une sécurité d'emploi.

Après discussion, et considérant les demandes similaires adressées au Syndicat en 2014 (M. Sébastien Charles) et en 2016 (Mme Catherine Parissier), tous sont d'avis que le Syndicat ne signera pas une telle lettre pour un poste de professeur régulier pour M. Millaire ou pour tout autre professeur régulier engagé à titre de cadre académique à l'UQTR. Procéder de la sorte permettrait l'octroi d'un privilège indu par rapport à tout le processus entourant les justifications de postes de professeurs réguliers par les départements qui bien souvent ont des difficultés à obtenir les postes dont ils ont grandement besoin. Il est aussi souligné qu'il ne revient pas au Syndicat de défendre les conditions de travail des cadres de l'UQTR.

3. Lettre d'entente – Ouverture de postes de professeurs réguliers

Le président fait état d'un inconfort à ce que deux lettres d'entente, celle concernant l'ouverture de postes de professeurs réguliers en lieu de professeurs suppléants deux ans après le passage d'un professeur vers l'administration et celle concernant l'encadrement et les DTR pour ces cadres, soient liées. Le fait est que l'encadrement par des cadres d'étudiants de cycles supérieurs, en dehors des codirections actuellement tolérées, nécessitait une étude approfondie de certains passages peu définis de notre convention collective. La conseillère en relations de travail indique qu'une modification de la convention, ici l'article 23.07, obligerait à obtenir l'accord des membres via une assemblée générale. Consulté à cet effet, le procureur, M^e Gabriel Hébert-Tétrault rappelle que la seule façon d'éviter cette obligation serait de modifier la lettre d'entente pour s'assurer que la convention collective ne soit pas directement modifiée. Après discussion, tous s'entendent pour apporter des modifications à la lettre d'entente afin de ne pas modifier la convention.

CX585-23-05-2019-09 L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires (CAU) à présenter l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR).

Le CAU mentionne que ce regroupement a été mis sur pied en 2003 et qu'il regroupait les syndicats des professeurs, des chargés de cours, du personnel professionnel et des employés de soutien. L'AGE UQTR était aussi invitée à participer à certaines activités et réunions. L'IPUQTR avait comme intérêts le partage d'information, les prises de position commune, l'organisation d'activité sociale et la formation et l'éducation (ex. : conférences). Un comité de l'IPUQTR sur le budget invitait annuellement le VRAF à une rencontre afin de discuter du budget de l'UQTR. L'IPUQTR ne s'est pas réuni depuis plusieurs mois.

Tous sont d'avis que l'IPUQTR correspond à la vision du Syndicat et qu'il faut approcher les autres syndicats pour connaître leur intérêt à faire revivre l'Intersyndicale.

CX585-23-05-2019-10 Journée bilan et Plan d'action

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires (CAU) à présenter le point. Une proposition d'horaire et de sujets à aborder est présentée. La journée bilan et Plan d'action se déroulera le mardi 18 juin 2019 au Baluchon Éco-Villégiature à compter de 9 h. Les officiers sont d'ores et déjà invités à réfléchir sur un plan d'action lié à leur poste et sur un plan d'action du Syndicat.

CX585-23-05-2019-11 Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

CX585-23-05-2019-12 Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère en relations de travail à quitter la rencontre.

CX585-23-05-2019-13 Date de la prochaine réunion : 23 mai 2019

Le président signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 6 juin 2019.

CX585-23-05-2019-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre